

ORION EN PRATIQUE BOURSES D'EXCELLENCE

L'Université de Lorraine lance un appel à candidatures pour le financement des bourses d'excellence à destination des étudiants intéressés pour pratiquer la recherche.

Un maximum de 50 bourses seront octroyées pour l'année universitaire 2022-2023 dans le cadre de cet appel.

OBJECTIFS

Ce programme vise à encourager les étudiants de M2 ou de la dernière année d'une école d'ingénieur du site lorrain à se diriger vers un parcours orienté recherche avec possibilité de poursuite en doctorat.

Il renforce également l'attractivité des Master de l'UL et du cycle ingénieur des écoles du site.

CIBLE :

Critères d'éligibilité :

- Être admis en deuxième année d'un des masters de l'Université de Lorraine
- Ou être admis en dernière année de l'une des écoles d'ingénieur du site

FONCTIONNEMENT :

Modalités de financement

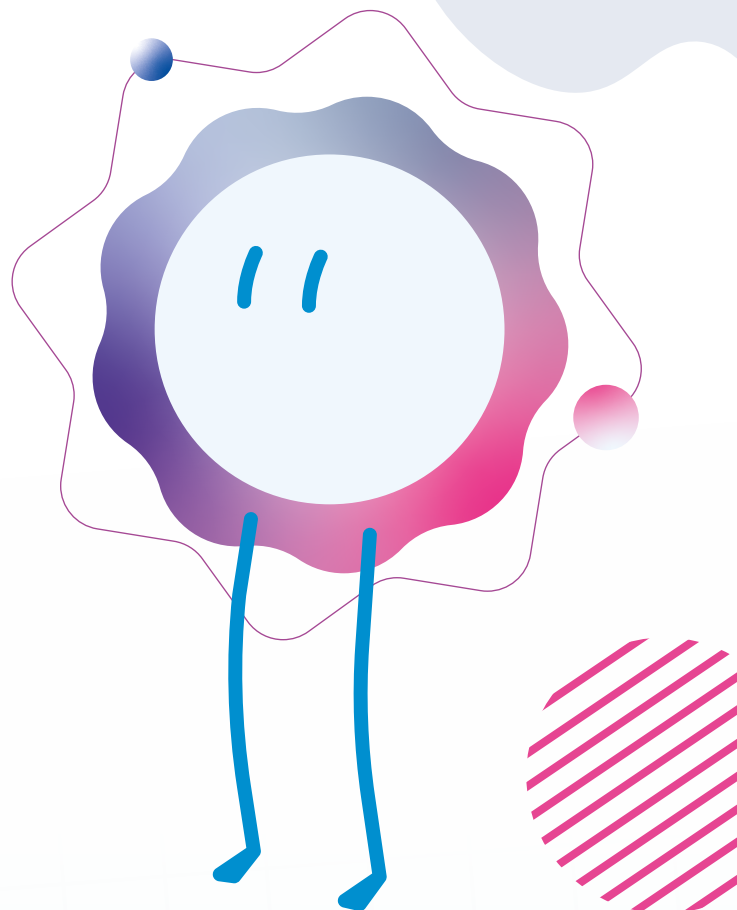
Les bourses d'excellence financent une année d'études de M2 correspondant au premier semestre d'études suivi du stage de recherche. L'aide financière pour l'année universitaire s'élève à 7000 € (mensualisée à 1000 euros sur 7 mois) à laquelle s'ajoute une gratification pour le stage (de 5 ou 6 mois) d'un montant de 650 € par mois.

Procédure de sélection

Les candidatures sont évaluées selon les critères suivants :

- > qualité du dossier académique
- > motivation de l'étudiant pour réaliser un parcours recherche
- > recommandation du responsable de la formation en cours

Une commission évalue les candidatures et propose un classement des étudiants sélectionnés.



MODALITÉS PRATIQUES :

1

À PARTIR DE MAI L'ÉTUDIANT CONSTITUE SON DOSSIER DE CANDIDATURE

avec : → un CV détaillé → une lettre de motivation
→ les relevés de notes de L3 et de M1 (ou équivalents) → une lettre de recommandation du responsable de formation

2

L'ÉTUDIANT REMET SON DOSSIER AU RESPONSABLE DE FORMATION*

3

LE RESPONSABLE DE FORMATION* COMPLÈTE LE DOSSIER AVEC UN ARGUMENTAIRE

4

LE RESPONSABLE DE FORMATION* SOUMET LE DOSSIER SUR LA PLATEFORME EN LIGNE

Attention :

- 1 dossier par parcours, 1 dossier par diplôme d'ingénieur
- seuls les dossiers complets seront examinés

5

ÉVALUATION DES CANDIDATURES PAR LA COMMISSION

Le 8 juillet 2022

6

RÉSULTATS TRANSMIS AUX ÉTUDIANTS ET AUX RESPONSABLES PAR MAIL

Avant mi-juillet 2022

* Responsable de formation = Responsable de parcours-type de master pour les étudiants en master à l'UL / Directeur des études pour les élèves-ingénieurs / Responsables de parcours santé (médecine et pharmacie) pour les étudiants suivant ces parcours

PLUS D'INFOS

- **RESTEZ INFORMÉS !**
Inscrivez-vous à la newsletter Orion :
lue-orion-communication-contact@univ-lorraine.fr
- **DES QUESTIONS ?**
Contactez
lue-orion-communication-contact@univ-lorraine.fr



Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme d'Investissements d'avenir portant la référence ANR-20-SFRI-0009